

E-4-19
2


LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGIULIANI DI GUALDANA
LAZELADA DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921
LEARNING AND LABOR

LE GRAND SAINT-BERNARD,

OU

Essai Historique

SUR CE QUE L'HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD OFFRE DE PLUS INTÉRESSANT,

SUIVI D'UNE

NOTICE STATISTIQUE

DU

Duché d'Aoste,

DE SES EAUX MINÉRALES, DE SES MINIÈRES, DE SON COMMERCE, ET DE SES PRODUCTIONS EN GÉNÉRAL.



NOUVELLE ÉDITION

COMPILÉE PAR L'ÉDITEUR.



Aoste,

P. A. IBERTIS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DU DUCHÉ.

1832.

PRÉFACE.

De tous les monumens élevés en faveur de l'humanité l'hospice du Saint-Bernard est, sans contredit, un des plus recommandables. Par les secours en tout genre qu'il ne cesse, depuis près de dix siècles, de prodiguer aux nombreux voyageurs qui le visitent, il a acquis des droits à la reconnaissance de toutes les nations de l'Europe. Que de victimes n'arrache-t-il pas tous les ans à la mort par la prompte et généreuse assistance qu'il offre aux malheureux surpris par la rigueur du froid, ou enveloppés par de meurtrières avalanches? On croit donc que le public ne verra pas sans intérêt l'Essai qu'on publie ici sur cet établissement; on y donne un tableau succint de son origine, de son gouvernement, un abrégé de la vie de son Fondateur, avec une notice des prévôts qui lui ont succédé jusqu'à

nos jours, et l'on a en outre indiqué succinctement les principales précautions à prendre pour faire ce passage avec moins de danger.

Pour rendre cet ouvrage plus intéressant l'on a jugé à propos d'y ajouter une Notice Statistique du duché d'Aoste, de son commerce, de ses minières, de ses eaux minérales et de ses productions en général, ainsi qu'un itinéraire d'Ivrée au Grand Saint-Bernard, et aux différens pays qui composent le duché d'Aoste.

Heureux! si cet ouvrage pouvait faire naître à quelque historien l'idée d'en compiler un meilleur, qui pût mieux remplir l'attente du public.

L'ÉDITEUR IBERTIS.

Essai Historique

DU

GRAND SAINT-BERNARD.

CHAPITRE I.er

ÉTAT DE LA MONTAGNE AVANT LA FONDATION DU COUVENT APPELÉ AUJOURD'HUI LE GRAND SAINT-BERNARD.

AVANT la fondation de l'Hospice du St-Bernard, à quelques pas de là, se trouvait un temple dédié à Jupiter, appelé aujourd'hui *le plan de Jupiter*, dont on voit encore quelques débris. Son emplacement est dans le duché d'Aoste. La limite qui sépare le Valais des terres de S. M. le Roi de Sardaigne, se trouve entre le plan de Jupiter et le Couvent. C'est une pierre convexe sur laquelle sont gravés la croix de Savoie et le Collier de l'Ordre, les sept étoiles de la république, la crosse et le glaive de l'Évêque du Valais. Cette limite est placée horizontalement sur une fontaine à côté de la route; elle a été pendant long-temps un objet de

discussion entre le Vallais et la cour de Turin, qui prétendait que son territoire s'étendait jusqu'au pont de Nudry, à une demi-lieue du Couvent du côté du Valais, et de cette manière le Couvent aurait été sous la dépendance du Roi de Sardaigne ; mais ces prétentions n'ont pas été poursuivies. Cependant il faut convenir qu'on doit faire honneur aux états de ce Monarque, et de la naissance et de la vie de l'auteur de cette grande œuvre, le sujet de notre admiration, ainsi que du théatre de sa victoire qui a eu de si heureuses suites pour le bien de l'humanité.

CHAPITRE II.

ORIGINE DU TEMPLE ET DU CULTE DE JUPITER SUR LE GRAND SAINT-BERNARD.

Le Grand Saint-Bernard s'appelait, avant la fondation de l'Hospice, Mont-Joux, en latin *Mons Jovis*, montagne de Jupiter, ou de l'être suprême. Les ruines encore subsistantes du temple, et les monumens nombreux qu'on y a trouvé, attestent visiblement le culte rendu à Jupiter sur cette montagne, et déposent sur l'existence du temple en l'honneur de ce dieu des Payens, et sur la grande affluence des peuples qui sont venus l'y invoquer. Ces monumens consistent en 300 médailles des empereurs et familles romaines,

en aigrettes d'or, épis, anneaux, statues et piédestaux, corniches, colonnes, tables de marbre, encensoirs, lampes sépulchrales, lances, tuyeaux de plomb, dépouilles ossuaires, inscriptions votives à Jupiter Pœnin, sur bronze et sur cuivre, etc.

On ne saurait assigner le temps précis où ce culte y a pris naissance. Ce qu'on peut regarder comme incontestable, c'est que tout ce qui nous est resté des débris de ce temple, est l'ouvrage des Romains. D'après le témoignage de Tite-Live, les Celtes avaient déjà fait des offrandes à la divinité sur ce mont long-temps avant que les Romains fussent maîtres de ce passage. Ainsi on est fondé à croire que le culte de Jupiter sur le Mont-Joux remonte à une époque antérieure à la fondation de Rome. Cette opinion est encore appuyée sur un passage de Jules Obséquens, qui, à l'occasion d'une bataille livrée par les Salasses contre les Romains sous le consulat d'Appius Claudius et de Publius Metellus, dans laquelle les Salasses avaient été vainqueurs, dit que les Décemvirs avaient lu dans les livres des Sybilles, que toutes les fois que les Romains auraient des combats à livrer, ils devaient avant tout offrir des sacrifices divins sur les frontières de la province de Cordèle, ville des Salasses. Cordèle porte aujourd'hui le nom d'Aoste, et se trouve à six lieues

du Grand St-Bernard; c'est ainsi que l'appelle Jules Obséquens, d'où il résulte que cet auteur existant sous le règne de Tarquin le Superbe, à cette époque, cette divinité devait déjà avoir des adorateurs sur les Alpes Pœnines, et qu'elle était regardée comme l'oracle de toute l'Italie. C'est depuis cette époque que les peuples accoururent en foule de toutes parts apporter le tribut de leurs hommages à celui que les livres sybillins avaient déclaré décider de la fortune des empires, et disposer des conquêtes et des conquérans. C'est depuis cette époque que les nations vinrent à Mont-Joux appaiser le courroux des dieux, désarmer leurs bras armés du tonnerre, et leur offrir mille sacrifices pour les prier de les rendre formidables dans leurs combats, et vainqueurs de leurs ennemis. C'est depuis lors que cet endroit vit des multitudes de divers peuples escalader et gravir ces hauteurs pour aller se prosterner dans le temple de Jupiter. On l'a représenté debout sur une colonne, orné d'un diadême, tenant le globe d'une main, et de l'autre des foudres, des dards et des javelots, avec des regards étincelans et pleins de feu, épouvantant l'univers.

CHAPITRE III.

PASSAGE D'ANNIBAL SUR LE GRAND St-BERNARD.



Quand les romains se rendirent maîtres de Mont-Joux, il n'était connu que sous le nom d'Alpes Pœnines. D'après toutes les inscriptions trouvées à Mont-Joux, sur les ruines du temple de Jupiter, on doit écrire le mot Pœnine avec la diphtongue, et non *e* simple; il parait aujourd'hui indubitable, malgré tant de contestations qui ont eu lieu sur l'étimologie de ce mot, que ce nom *Pœnin* a été donné à Mont-Joux à l'occasion des Carthaginois appelés en latin *Pœni*, ce qui prouverait que le passage des Carthaginois a eu lieu sur cette montagne. On ne peut assurer si Annibal, ou Asdrubal son frère était à leur tête, ni si toute l'armée Carthaginoise y a passé; ce qu'on peut regarder comme un fait bien établi, c'est que cette montagne était connue des Carthaginois, et qu'ils lui ont laissé leur nom, ainsi qu'à Jupiter déjà adoré dans ce lieu.

Les Gaulois eux-mêmes y avaient déjà passé long-temps auparavant, ainsi que le dit Tite-Live.

Il n'est pas à présumer, dit Polibe, qu'un général aussi habile qu'Annibal eut abandonné un passage fort fréquenté et connu pour diriger la marche de ses armées à travers des pays et des routes tout-à-fait inconnues. Cécinna, général de Vitellus y passa avec 30,000 hommes le 20 février l'an 59 de J. C., et Charlemagne la traversa plusieurs fois, ainsi que Frédéric Barberousse. Pline, Caïus Sempronius, Ammien et Marcellus ont cru qu'Annibal avait traversé Mont-Joux; ce qui devient toujours plus probable par l'inscription que Luit-Prand, écrivain du dixième siècle, avait trouvée entière sur le roc de Donnas, dans la province d'Aoste, conçue en ces termes : *Transitus Annibalis*, passage d'Annibal.

Quelques historiens se laissant aller au penchant qu'ils avaient pour les choses extraordinaires et merveilleuses ont écrit que pour se frayer ce passage Annibal fit entasser sur ces roches une quantité prodigieuse de bois, qu'il y mit le feu; que quand ces roches furent bien embrasées, il les amollit et les fendit par le vinaigre qu'il y versa; qu'ensuite il les ouvrit avec le fer, et y pratiqua un chemin : car c'est ainsi que l'écrit Tite-Live, en suivant la tradition de ces historiens; et c'est sur la foi de ces témoins que Pline le Naturaliste n'a pas fait difficulté d'assurer que la force du vinaigre est telle, qu'il fend les ro-

chers que la force du feu n'a pas entièrement séparés et rompus.

Mais on peut raisonnablement douter de cette prétendue vertu du vinaigre, et je suis persuadé que les bons naturalistes n'en conviendront point. D'ailleurs, quelle grande quantité n'en aurait-il point fallu pour fendre et pour calciner des roches si grandes et si hautes, et pour y pratiquer un chemin pour des chevaux et pour des éléphans.

J'ai voulu examiner ce qui pouvait avoir donné lieu à cette fable, et j'ai trouvé que c'était une tradition que le penchant de ces historiens pour le merveilleux avait fait mal expliquer. On disait simplement qu'Annibal était venu à bout, avec du vinaigre, de s'ouvrir un chemin dans des rochers impraticables, et sur cela, sans approfondir davantage le fait, ces historiens ont imaginé cette prétendue vertu du vinaigre, au lieu d'avoir recours à la discipline même des Cartaginois, qui leur en aurait fait découvrir le véritable sens. Nous savons par le témoignage de Platon et d'Aristote, que les Carthaginois avaient une loi qui défendait de boire du vin à l'armée. Les soldats ne buvaient que de l'eau; mais dans les occasions extraordinaires, lorsqu'on exigeait d'eux des travaux pénibles, on leur donnait un peu de vinaigre; car le vinaigre est refraîchissant, comme Pline l'a reconnu; c'est pourquoi dans la suite,

le vinaigre devint une des provisions ordinaires pour les armées. L'empereur Julien, en parlant de son expédition contre les Perses, écrit dans son épitre xxviij à Libanius : *on remplit les vaisseaux de froment, ou plutôt de biscuit et de vinaigre.*

Annibal donc, pour soutenir ses soldats dans ce travail si pénible de fendre ces roches, leur donna du vinaigre; et c'est ainsi, à mon avis, que devait être expliquée cette tradition, et nullement comme l'ont expliquée ces historiens, plus amoureux de la fable que de la vérité. C'est comme nous disons tous les jours, qu'un général a emporté une demi-lune, ou un autre ouvrage à force d'eau-de-vie, pour faire entendre qui l'a emportée en faisant boire à ses troupes de l'eau-de-vie pour enflammer leur courage, et pour leur faire fermer les yeux au péril. Aussi Polybe, historien fort sage, n'a eu garde de corrompre son histoire par cette fable du vinaigre. Au contraire, il écrit qu'Annibal fit pratiquer ce chemin dans ces roches à force de bras, avec beaucoup de peine et de travail; et il ajoute que le premier jour il fit un sentier pour les chevaux, et qu'ensuite les Numides, en se relevant tour-à-tour, travaillèrent si bien, qu'en trois jours ils ouvrirent un chemin aux éléphans.

Annibal sorti de ce mauvais pas, fut trois jours

à faire passer ses éléphans demi-morts de faim. Il continua de descendre encore pendant trois jours, et le septième il arriva dans la plaine aux environs du Pô. Il employa cinq mois à aller de Carthage la neuve jusqu'aux Alpes, quinze jours à passer ces monts, et arriva en Italie après le coucher des Pléïades, c'est-à-dire vers la mi-novembre.

Il fit d'abord la revue de son armée. Les historiens ne conviennent point du nombre de troupes qui lui restaient. Les uns disent qu'il se trouva cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux; ce qui ne peut être, puisqu'Annibal n'en avait pas un si grand nombre quand il partit même de Carthage la neuve, et qu'il n'avait que cinquante mille hommes de pied, et neuf mille chevaux quand il passa les Pyrénées. Les autres ne lui donnent que six mille chevaux, et vingt mille hommes de pied. Il semble qu'Annibal devait être plutôt cru que ces historiens, car en quittant l'Italie il laissa à Lacinium une colonne où il avait marqué qu'après qu'il eut passé les Alpes, il ne lui resta que huit mille Espagnols, six mille chevaux, et douze cents Africains. Mais il y a bien de l'apparence qu'Annibal par un raffinement d'orgueil, diminua le nombre de ses troupes pour augmenter sa réputation, et pour ravaller la gloire des Romains. La tradition là

plus vraisemblable est celle de Polybe, qui rapporte qu'Annibal en quittant le Rhône avait trente-huit mille hommes de pied et plus de huit mille chevaux, et qu'il en perdit la moitié en passant les Alpes. Mais tous ceux qui se sauvèrent étaient si défigurés par les grandes fatigues qu'ils avaient souffertes, qu'ils ressemblaient plutôt à des spectres qu'à des hommes. Le premier soin d'Annibal fut de faire refraîchir ses troupes, et de faire rétablir les forces et des hommes et des chevaux.

Quand son armée fut refaite, il proposa aux Tauriniens de se joindre à lui; mais ces peuples qui le méprisaient dans le misérable état où ils le voyaient, rejetèrent ses propositions; ce qui l'obligea à attaquer leur capitale, qu'il prit après avoir éprouvé une perte très-sensible. Ce succès qui couta si cher à Annibal, intimida néanmoins si fort les Gaulois d'autour du Pô, qu'ils ne cherchaient qu'un moment favorable pour abandonner les Romains et pour se joindre à lui; mais l'arrivée de Scipion qui marchait à Plaisance, les retint dans le devoir. Scipion se hâta de passer le Pô, et s'avança sur le Tésin, où il fit jeter un pont. Annibal s'avança à sa rencontre. Ces deux généraux étaient prévenus d'une grande admiration l'un pour l'autre. Les grandes choses qu'Annibal avait faites en Espagne, la prise de Sagonte et les Alpes qu'il venait de passer avec

tant d'audace, le faisaient regarder par Scipion comme un homme extraordinaire; et Scipion avait excité une grande estime dans l'esprit d'Annibal, puisque les Romains l'avaient choisi pour le lui opposer, et pour remettre entre ses mains la fortune de Rome.

Laissons maintenant le soin à Annibal de conduire ses phalanges guerrières jusqu'au sein de l'Italie, de suivre les chances des combats et de la fortune, d'être tantôt vainqueur et tantôt vaincu, et revenons à l'histoire du Grand St-Bernard.



CHAPITRE IV.

Destruction du temple de Jupiter

à Mont-Joux.

HISTOIRE DE CETTE MONTAGNE JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LA FONDATION DU COUVENT PAR S.T-BERNARD.

De ce qui a été dit jusqu'ici du St-Bernard on doit conclure que le culte de Jupiter Pœnin remonte au-delà du règne d'Auguste et du temps où les Romains étaient maîtres des Alpes; que le nom de Pœnin ne lui a été donné qu'à l'époque du passage des Carthaginois; que les Romains eux-mêmes ont rendu des hommages à cette divinité payenne avant que cette contrée tombat sous leur domination, et qu'ils ont continué de lui offrir des sacrifices, après en avoir fait la conquête. On croit aussi avec assez de vraisemblance qu'ils établirent un hospice à côté du temple de Jupiter, pour recevoir les offrandes et exercer l'hospitalité et la bienfaisance qu'ils regardaient comme un attribut inséparable du génie de Jupiter. Aucune médaille

postérieure au règne des enfans de Théodose n'ayant été trouvée dans les débris du temple, on croit pour cette raison que ce temple fut abandonné par les Romains dès cette époque. On croit aussi que la décadence de l'empire, et les ravages des Uns et des Vandales ont entraîné la ruine du temple, dont il restait à peine quelques vestiges lorsque les Lombards passèrent en 574.

Il y en a qui disent avec assez de probabilité, que l'hôpital a été rebâti sur Mont-Joux vers le temps du règne de Charlemagne, par son fils Charles, auquel Charlemagne donna la Val-d'Aoste, après qu'il eut vaincu Didier, roi des Lombards. On regarde aussi pour certain, que 34 ans après la fondation de cet hospice, Herman abbé, aumonier de Mont-Joux, fut fait évêque de Lausanne. Il est fait mention de cet hospice dans la cession que Lothaire, roi de Loraine, en fit à Louis son frère en 859. On assure de même que Rodolphe I, roi de Bourgogne, se retira à Mont-Joux pour échapper aux poursuites d'Arnoud son compétiteur, qui dévastait la plaine, et qui fit main basse sur tout ce qu'il trouva à Mont-Joux.

Dès lors, jusqu'au rétablissement de l'hospice par St-Bernard, il se commit tant de désordres à Mont-Joux, qu'il ne nous reste aucun document sur la succession chronologique des Pré-

vôts de cet hospice. On lit dans les mémoires du temps, depuis cette époque, des violences atroces exercées sur les Alpes Pœnines, des cruautés innombrables, des fréquentes incursions des barbares, le crime levant impunément la tête avec une licence sans bornes, l'innocence opprimée et sans asile, au milieu des fureurs anarchiques. L'hospice ne peut tenir contre un brigandage si affréné; il faut qu'il s'écroule par l'éffet du délire et du fanatisme révolutionnaire; les calamités du X.me siècle entrainèrent sa ruine. A ces horreurs portées à leur comble, se réunissent de plus grands maux: la peste et la famine se joignent aux cruautés, la cruauté à la fureur des élémens déchaînés sur ces monts et ces glaces éternelles. Les malades sans secours, ne rencontrent que des entrailles de fer, et les cadavres deviennent même un point de mire et de rapacité pour ceux que la peste a épargné. On ne rencontre partout que des cœurs barbares; les grands chemins sont des coupes-gorges.

Les Sarrasins continuent leurs irruptions; ils ne mettent point de bornes à leurs excès, comme ils n'en mettent point à leurs trames horribles, et à la perversité profonde de leurs coupables projets; ils infectent les Alpes Pœnines par leur brigandage, portent partout la terreur et la désolation, laissant de tous côtés des marques de leur cruauté exercée par le fer et le feu.

La fureur sarrasine détruit le couvents d'Agaune et de Mont-Joux *, et en fait le repaire du brigandage et des violences les plus atroces. Conrard, père de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, emploit toutes ses forces pour dissiper ces bandes qui lui résistent : il redouble ses efforts, ils sont détruits et forcés à prendre la fuite. En 1026, des péages exorbitans sont établis dans toutes les gorges des montagnes, et surtout à Mont-Joux; une barrière est mise à l'extrémité du lac, près de l'hospice actuel, où le roc parait avoir été taillé à dessein.

Les Normands ravis de voir leurs compatriotes combattre avec tant de succès, et remporter tant de victoires contre les Grecs en Italie, suivent leurs traces, dirigent leur marche vers Mont-Joux, ouvrent l'ostiolum qu'on s'efforce de leur fermer, brisent les barrières, égorgent une partie des gardes, et forcent les autres à prendre la fuite. Déjà longtemps auparavant les pélérins qui allaient à Rome étaient obligés de se mettre en caravane de plusieurs cents personnes, pour se mettre à l'abri du brigandage, et encore cette précaution devenait-elle souvent inutile. On vit Robert, évêque de Tour, égorgé pendant la nuit dans sa cham-

* Toutes ces horreurs sont attestées par le diplôme de Rodolphe III accordé à Amiro, archevêque de Tarantaise.

bre au pied des Alpes, avec sa suite nombreuse, et saint Maïeul, abbé de Cluni, en 972, fut fait captif par les Sarrasins près du village d'Orsière.

En 1016 Rodolphe III n'y fut pas à l'abri de toute inquiétude. Il porte des plaintes à l'empereur Henri II, mais en vain. Cannut, roi d'Angleterre et du Danemarc, se plaint au Pape et à l'empereur Adolphe des horreurs qu'on exerce sur les Alpes et sur ses sujets, lorsqu'ils allaient en pélérinage à Rome. Rodolphe promet de faire abolir ces péages et pourvoit à la sûreté publique sur les routes des Alpes Pœnines. Les brigands sont détruits à leur tour, et Dieu qui semblait en avoir fait les instrumens de son courroux, les soumet aussi aux justes effets de sa vengeance; le brigandage est puni, la licence réprimée, et les meurtriers trouvent enfin le châtiment qui leur est dû. A tant de désordres vont succéder le repos et la tranquillité; la contrée de Mont-Joux qui était devenue le refuge du crime et le centre du brigandage, deviendra, dans les mains de la Providence, un lieu du sûreté, le sanctuaire de la charité, l'asile consolant du voyageur, et Bernard de Menthon, l'instrument de tant de biens autant pour l'ame que pour le corps, il ouvre un refuge et une maison hospitalière aux besoins des infortunés voyageurs exposés à tant de maux.

CHAPITRE IV.

ABRÉGÉ DE LA VIE DE SAINT BERNARD DE MENTHON, ET SUITE DE TOUS LES PRÉVÔTS SES SUCCESSEURS.

SAINT BERNARD naquit dans le courant du mois de juin, l'an 923, au château de Menthon, situé à deux lieues d'Annecy. Son père fut Richard, seigneur de Menthon, et sa mère, Bernoline de Doingt. Cette maison était l'une des plus distinguées de la Savoie : son origine se perd dans les ténèbres du moyen âge. Doué d'un naturel heureux, il laissa percer, dès sa plus tendre enfance, son inclination pour la vertu et la piété. Ses parens lui donnèrent de bonne heure un précepteur nommé Germain.

Après avoir terminé ses premières études, il paraît que ses parens l'envoyèrent à Paris, pour achever son cours d'éducation. Quoique quelques historiens élèvent des doutes à cet égard, la nature et la force des témoignages rendent cette opinion très-probable. Son cœur, ouvert à tous les sentimens de la piété la plus tendre et de la charité la plus ardente, éprouva le désir de se consacrer plus particulièrement au Seigneur, de

fuir le monde et d'entrer dans l'état ecclésiastique. Son pieux précepteur, animé des mêmes intentions, le confirmait dans ses idées.

Mais, ses parens avaient d'autres vues sur lui. Ils le font revenir de Paris, et lui proposent bientôt de s'unir en mariage à mademoiselle Marguerite de Miolans, distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur, et par tous les avantages de la fortune : *vous devez d'autant plus facilement consentir à cette union*, lui dit son père, *que vous êtes l'espoir de mes vieux jours, et l'unique soutien de la maison.* Ce fut un coup de foudre pour le jeune Bernard. Il n'ose faire connaître le projet qui est dans son ame : il se borne d'abord à conjurer son père de ne pas précipiter cette affaire. Le Baron s'irrite; la Baronne met tout en œuvre de son côté : Bernard résiste à tous ces assauts de la nature. Le précepteur Germain, accusé de l'entretenir dans ces sentimens, est chassé de la maison.

Enfin le Baron le conduit, malgré lui, au château de Miolans : les deux familles ont bientôt conclu le mariage et réglé les conditions. Tous les parens se livrent aux transports de joie la plus vive; le cœur seul de Bernard est percé d'un glaive de douleur. Déjà tout était préparé: pendant la nuit qui précède immédiatement le jour fixé pour le mariage, le jeune Bernard,

retiré dans sa chambre, consulte encore une dernière fois la volonté divine par l'intercession de saint Nicolas, Évêque de Myre. Une lumière surnaturelle l'éclaire subitement; un courage extraordinaire s'empare de son cœur. Il laisse sur sa table une lettre adressée à ses parens : il s'échappe ensuite par la fenêtre, prend la route des Alpes, et arrive bientôt à la Cité d'Aoste, où le vénérable Archidiacre Pierre de la Val-d'Isère le reçoit avec bonté, et devient pour lui un autre père. Nous ne dirons rien de la consternation qui dut régner au château de Menthon.

L'hôte eut bientôt fait connaître aux Chanoines Réguliers d'Aoste le mérite du jeune fugitif: on s'empressa de le faire élever au sacerdoce. Quelque temps après, sa piété, son zèle et ses autres qualités lui obtinrent la dignité d'Archidiacre, et il succéda à son vénérable bienfaiteur. Il était alors âgé d'environ 45 ans.

L'Évêque d'Aoste, juste appréciateur de ses vertus et de ses talens, l'associa à ses travaux pour l'administration de son diocèse. L'Archidiacre s'empressa de fonder des écoles, et de répandre partout la science du salut. Pendant plusieurs années il fit des courses apostoliques dans les diocèses de Novare, de Sion, de Milan, de Genève et de Tarentaise : ses missions eurent d'heureux succès.

Le démon avait vu détruire successivement ses temples à mesure que le flambeau de la foi dissipait les ténèbres de l'idolatrie. Cependant on lui rendait encore une espèce de culte sur les Alpes. Des brigands s'étaient aussi emparé des routes, sur ces hauteurs, et vexaient horriblement les voyageurs. Un temple dédié à Jupiter existait sur le Mont-Joux : on y adorait la statue de cette fausse divinité. Une colonne surmontée d'une escarboucle était placée sur les Alpes grecques, aujourd'hui le Petit St-Bernard. Ces deux voies romaines étaient devenues extrêmement dangereuses. Plusieurs voyageurs avaient été massacrés : un grand nombre périssaient victimes des orages et de l'aspérité de ces monts.

L'Archidiacre d'Aoste conçoit alors le sublime dessein de venir au secours de l'humanité, et de fonder des monumens qui firent, dans peu de temps, l'admiration et l'étonnement de l'univers. Il prépare l'exécution de son projet, en évangélisant d'abord les habitans de ces montagnes. Accompagné d'une suite nombreuse, il monte enfin sur ces deux théâtres de la superstition et du brigandage : il renverse le temple, la statue, la colonne et l'escarboucle, et après avoir ainsi détruit le règne du démon, il jette aux mêmes endroits les fondemens de ces hospices si célèbres, environ l'an 970. Il y établit des Chanoines Réguliers de St-Augustin, pour les desservir.

Déjà le célèbre Archidiacre d'Aoste avait établi ces hospices qui faisaient bénir son nom dans tout le monde. Partout on publiait les merveilles opérées par l'Apôtre des Alpes. Les voyageurs rendus à la vie, les pélerins secourus, les rois étonnés de la puissance et de la charité de cet homme extraordinaire, tous répétaient à l'envi les louanges de ce bienfaiteur de l'humanité. Or, il arriva qu'un jour des étrangers attirés par tant de réputation vinrent lui demander l'hospitalité. Ils étaient avancés en âge. L'Archidiacre les reçoit avec bonté, leur prodigue tous les secours de la charité la plus ardente. Cependant, à l'aspect de ces vénérables vieillards, son cœur s'est ému..... Pourquoi le héros des Alpes éprouve-t-il, en ce moment, des sentimens si extraordinaires et si violens? Que se passe-t-il dans cette grande ame?

Après quelques instans les étrangers lui exposent avec la plus vive émotion le motif qui les amène à lui, malgré leur vieillesse et les difficultés d'une route longue et pénible!....... Comblés par la divine Providence des biens de la fortune, chefs d'une maison ancienne et distinguée, le Ciel nous avait donné un fils qui devait faire la consolation et le soutien de notre vieillesse. Nous n'avions rien négligé pour lui donner une éducation religieuse, propre en même temps à l'environner de la plus brillante considération dans le monde.

Déjà l'avenir le plus flatteur souriait à nos désirs. Une alliance avec une maison illustre allait mettre le comble à nos vœux. Tout était prêt. Une jeune demoiselle distinguée par sa piété, par les agrémens de son esprit, les qualités de son cœur et les attraits de sa beauté, était déjà aux pieds de l'autel, lorsque, tout-à-coup, on nous annonce que ce fils a disparu....... Un billet laissé sur sa table contenait, entre autres choses, ces mots : « Je conjure mon père et ma charitable mère » d'agréer les résolutions de mon cœur........ Je » ne m'éloigne que pour vous retrouver tous » un jour dans l'éternité bienheureuse. » Mon Dieu! quel coup terrible!..... Dès lors sa mère, que vous voyez ici, et moi nous n'avons cessé de pleurer..... Tous nos efforts ont été inutiles. De longues années se sont écoulées : jamais nous n'avons pu découvrir le lieu qu'il habite..... si toutefois il vit encore! Nous sommes sur le bord du tombeau; nous ne le verrons donc plus avant de mourir...... Au même instant leur cœur est brisé de douleur; les sanglots étouffent leurs paroles..... Ils ajoutent enfin : nous avons entendu dire des choses si merveilleuses touchant les prodiges que Dieu opère par votre entremise; des pélerins, à qui nous avons accordé récemment l'hospitalité, nous ont peint d'une manière si touchante votre charité et votre sainteté, que nous

sommes venus nous adresser à vous dans l'espérance que le Ciel, touché de nos larmes, vous fera connaître si nous n'aurons jamais le bonheur de retrouver ce fils.

L'Apôtre des-Alpes les avait écoutés avec le plus vif intérêt : mais son extérieur annonçait que quelque chose de fort et de mystérieux agitait son cœur. Sans doute, leur dit-il avec la plus aimable modestie, c'est le Ciel qui a inspiré à votre fils une résolution si extraordinaire. Consolez-vous. Esperez que Dieu le ramènera peut-être au moment où vous y penserez le moins. La mère prenant alors la parole, s'écrie : que je pleins ces mères infortunées qui vont quelquefois jusqu'à demander au Ciel des enfans qui doivent causer tant de chagrins aux auteurs de leurs jours! L'Archidiacre lui répond : Dieu mit le cœur d'Abraham à une épreuve bien plus rude; mais la foi de ce Patriarche lui rendit son fils. Si Dieu a voulu exiger de vous un sacrifice de ce genre, ne murmurez pas contre sa divine Providence : le chemin de la croix est la route du chrétien.

Après avoir dit ces mots le Saint se sépare d'eux, et va se prosterner aux pieds du Crucifix. Pendant son absence les deux étrangers se communiquent mutuellement des pressentimens qui s'étaient emparé de leur ame. Les traits du vénérable Archidiacre leur avaient rappelé ceux du

tendre objet de leur amour..... Mais ils repoussent une idée si inconcevable.... Oh! s'écrie la mère, si du moins ce cher fils était en quelque lieu de sûreté!..... Ils gardent ensuite le silence, et leurs larmes continuent d'exprimer des sentimens que leurs paroles ne peuvent plus rendre.

Enfin l'homme de Dieu rentre dans la chambre. Consolez-vous, leur dit-il, votre fils est en parfaite santé : il ne vous a abandonnés que pour suivre sa vocation..... Alors ses larmes trop long-temps comprimées coulent en abondance : il n'est plus maître des élans de son cœur. Il se jette au cou du vieillard en disant : *c'est moi qui suis votre fils Bernard!*..... Oh mon fils! s'écrie son père..... et sa mère ivre de joie repète : ô mon fils!..... elle veut continuer, mais ses paroles expirent sur ses lèvres.

Après avoir donné pendant quelques jours un libre cours à l'effusion de leurs sentimens, le père et la mère de saint Bernard revinrent au château de Menthon, admirant les voies de la Providence, et bénissant Dieu comme le vieillard Siméon, quand il eut vu l'objet de ses longs désirs. Heureux parens! vous le possédez sans doute dans l'immortelle patrie, ce fils que vous pleurâtes si long-temps sur cette terre d'exil!... En entrant dans le séjour de la gloire, il vous aura retrouvé au sein de cette éternité bienheureuse, où il n'y a plus ni séparations ni afflictions.

Bernard après avoir prêché l'évangile dans les hautes Alpes, après y avoir fixé le règne de la piété, et éteint les dernières étincelles de la superstition; après avoir allumé le flambeau de la charité, en élevant à Mont-Joux un double établissement si utile à l'humanité, va en Lombardie, et médite de gâgner d'autres peuples à Jésus-Christ. Ses succès répondent à ses travaux et à l'ardeur de son zèle. Il opère de grandes conversions; armé du flambeau de la foi il la fait briller au milieu des ténèbres de l'idolatrie qui n'y était pas trop éteinte, et de la corruption qui y règnait que trop.

Comme Moïse fut envoyé pour vaincre l'obstination de Pharaon, Bernard fut envoyé pour adresser la parole à Henri roi des Lombards; il lui met sous les yeux toutes les merveilles du christianisme, il l'éclaire, et après avoir ouvert ses yeux à la lumière qui fait connaître la vérité, il ouvre son cœur à l'attrait qui la fait aimer, et d'un idolâtre il en fait un roi chrétien. Il parle et la religion reprend ses droits; les cœurs endurcis s'amolissent, les mœurs s'épurent, et tout le monde vient consulter l'Apôtre des Alpes; sa voix se fait entendre dans toute la Lombardie; il dompte les préjugés, impose silence aux passions, substitue à leur langage celui de la vertu et de la piété, refute les prétextes frivoles qui

retiennent encore ces peuples dans les ténèbres de la superstition, et ramène un grand nombre d'hérétiques dans le sein de l'Église.

Bernard se rendit ensuite à Rome pour obtenir du Pape la confirmation de l'établissement des Chanoines de sa Congrégation. A son retour il tomba malade à Novare, et mourut au mois de juin l'an 1008. Sa mort fut celle d'un Saint, qui après avoir embelli sa vie des actions les plus éclatantes, va remettre entre les mains de Dieu le saint dépôt de l'autorité qui lui avait confiée, ainsi que la grande provision de mérites qu'il a amassés pour sa gloire. Mais comme un astre brillant Bernard laisse au bout de sa carrière d'abondantes lumières qui vont édifier, animer et diriger la longue suite de ses successeurs.

Le premier de la société qui lui succède est Richard de la Val-d'Isère; à celui-ci succède Miric, qui reçut à l'hospice du Saint-Bernard Eugène III, et en obtint une bulle de protection en 1146, avec la confirmation des donations que la maison de Corinthie lui avait faites, et le droit d'échute, d'Amédée de Maurienne. Guigau est prévôt en 1171; Vuillelme en 1177; Pierre de Lisel en 1183 : il obtint de Thomas I la donation des bois de Ferex, en 1186 d'Henri VI le diplôme de protection, et d'Innoncent III les indulgences à perpétuité pour les bienfaiteurs de l'hospice.

Valcher, prévôt en 1206, soutint l'investiture des bénéfices contre les évêques d'Aoste et de Tarentaise. Guig, prévôt en 1219, acquiert plusieurs ruraux avec la chapelle de St-Michel du château de Sion, et obtient l'exemption de tout droit de sceau de chancellerie.

Caredo de Savoie devient un zélé défenseur des droits de l'hospice, fait respecter son caractère, et gouverne avec une noble fermeté le timon de la prévôté. Pierre II, prévôt en 1225, oblige les religieux bénéficiers de la Lombardie à payer des pensions annuelles à l'hospice, acquiert d'Henri des Allinges la dîme de Sembrancher, Fornez, Bronet et Chamboudin, il achète du chantre de la cathédrale de Sion la maison de Théodore jusqu'aux remparts, obtient la confirmation d'échute et de tous les priviléges et biens du couvent. Armoud est nommé prévôt en 1237 : Falco lui succède en 1241, transige avec l'évêque de Sion au sujet des bénéfices, établit parmi tous les religieux une parfaite harmonie, fait régner parmi les bénéficiers l'esprit sacerdotal, se fait admirer par son caractère plein de vigueur et d'énergie, devient la gloire de la congrégation, et se montre le digne successeur du fondateur.

Amédée IV passe le Saint-Bernard avec Pierre son frère, et confirme toutes les donations faites par ses prédécesseurs. Girold de la Sale est élu prévôt en 1253, et Martin lui succède en 1280.

Jusqu'ici la congrégation fit des progrès rapides ; plusieurs évêques la favorisèrent par la donation de plusieurs bénéfices. Les revenus de l'hospice s'augmentent de jour en jour, et les disciples de Bernard deviennent tous les jours plus nombreux; les bénéfices de la maison s'étendent prodigieusement dans les diocèses de Sion, de Lausanne, de Bâle, de Genève, d'Aoste, d'Ivrée, de Turin, de Verceil, de Novare; bientôt après dans les diocèses de Messine, Besançon, Langre, Autun et Troie; enfin en 1277 la maison possédait déjà 88 bénéfices. Aujourd'hui elle n'en retient que huit.

Tandisque l'hospice prospère de jour en jour par le grand nombre de nouveaux bénéfices qui lui sont incorporés, d'un autre côté la discipline religieuse s'énerve plus facilement par l'éloignement des sujets religieux qui voyent rarement leurs supérieurs. Quoiqu'on eut constamment vu régner jusque-là dans la congrégation un esprit religieux, des mœurs épurées, et la piété florissante, cependant à la faveur d'un plus petit nombre de bénéfices, la ferveur religieuse aurait pu monter à un plus haut degré de perfection. Mais la Congrégation n'eut rien a reprocher au prévôt Martin, qui possédait un excellent caractère, ennemi déclaré du vice, incomparable par sa rare économie et ses soins à accroître les fonds de l'hospice.

Jean Guillaume, élu prévôt capitulairement en 1310, achète la maison de campagne d'Econaz avec ses dépendances, acquiert plusieurs fiefs et censes, et établit plusieurs règlemens sages pour la conservation des biens de la maison. Il laissa à la postérité des monumens immortels de son économie, et gouverna le monastère avec autant de vigueur que d'humilité.

Guillaume Cerleti, élu prévôt en 1321, reçut d'Edouard de Savoie la jurisdiction sur Lugrin, etc. Guillaume de Gise, élu prévôt capitulairement, assembla un chapitre à Meillerie, où il décréta que ce prieuré serait à perpétuité le lieu des sessions capitulaires : ses rares talens lui concilièrent l'estime des souverains, et Amédée V le choisit pour arbitre dans quelques difficultés survenues entre ce prince et l'évêque de Sion. Il parla comme Daniel dans l'assemblée des vieillards. D'une main il fixe les bornes des droits de la royauté, et de l'autre il indique aux évêques jusqu'où s'étend leur autorité.

Aimon de Séchel lui succède en 1374; il acquiert le titre de Patriarche de Jérusalem dans la croisade contre les Turcs pour la défense des Arméniens; il laisse en mémoire une croix de patriarche et plusieurs reliques au trésor de Mont-Joux. Ses vastes talens et la pénétration de son esprit le font nommer archevêque de Tarentaise. Il obtient de

Clément VII l'union et l'incorporation de l'église des Allinges et de tous ses revenus.

Hugues d'Arsi lui succède, se distingue par plusieurs acquisitions faites en faveur du Couvent, obtient de Jean XIII la bulle d'exemption vis-à-vis les évêques, qui reste en vigueur pendant cinq ans. Elle donne lieu à des troubles que Hugues d'Arsi ne peut empêcher. Il cède la prévôté à Jean d'Arsi en 1417. Plusieurs évêques s'élèvent contre la bulle d'exemption, et veulent avoir les religieux sous leur dépendance. Il s'élève des différens de part et d'autre. Les évêques croyent voir dans cette exemption une atteinte à leur juridiction. Les altercations continuent pendant qu'elle est en vigueur. Elle est abrogée par Martin V.

Les troubles cessent, et la paix est rétablie entre les évêques et les religieux bénéficiers. L'État du Valais règle le formulaire du serment que les prévôts prêteront désormais à l'évêque de Sion, et bientôt l'ordre le plus parfait se rétablit. Jean d'Arsi acquiert l'estime d'Amédée VIII, il assiste aux conférences qu'il a avec le prince d'Orange et l'évêque de Sion, et trouve le moyen de concilier les intérêts les plus opposés; il parle comme médiateur entre les princes des royaumes temporels et les princes du saint empire : ils se rendent à ses conseils; il éclaire, il décide les questions les plus épineuses, termine tous les différens que

ce duc avait avec les Valaisans et les Bernois; fait naître la sérénité et le calme du sein même d'une tempête prête à éclater, et réconcilie les cœurs qui paraissent irréconciliables.

Il fut réservé à ce prévôt, comme à un autre Esdras, de mettre en vigueur la discipline régulière qui commençait à s'énerver; il établit différens règlemens tendant à ce but. Avant d'établir ces préliminaires pour le bien intérieur de la Congrégation, il écrit au Pape pour en être soutenu contre des seigneurs et autres qui l'opprimaient au déhors. Le Pape lui donne une bulle pour réformer le couvent. Jean de Saluces est député par le prévôt auprès du cardinal Jean, qui était alors à Bâle. Il annonce sa visite au couvent, et députe à sa place Robert du Moulin, qui se rend à Mont-Joux, parcourant plusieurs bénéfices en différens diocèses.

Dans ces entrefaites Jean d'Arsi est nommé archevêque de Tarentaise, et bientôt après cardinal *. Eugène IV répare la faute que Jean d'Arsi avait faite de compromettre les droits de la prévôté

* La constitution donnée au couvent n'est pas d'Eugène IV quant à son approbation, mais du concile de Bâle. C'est Pie II qui l'approuva le premier, vingt-un an après qu'elle fut jurée. On ne l'observe pas aujourd'hui dans toute son étendue, parcequ'elle est disparate au temps et à l'état présent du couvent.

et du Saint Siége avec l'Évêque de Sion, à qui il avait accordé le droit de visiter le couvent de Mont-Joux. Il donne des ordres pour faire monter à un plus haut degré de perfection la ferveur des religieux, se réserve le droit d'élire les prévôts, et en 1438 nomme par provision Jean Gralée, premier prévôt commendataire. Il était comte de Lyon, il administra l'église de Genève pour Félix V, fut député par le concile de Bâle à l'assemblée de Lyon, où il mourut.

En 1489 Jean Saluci est nommé prévôt par vingt capitulaires, selon la nouvelle constitution et réforme *; il est en litige pour la prévôté avec François de Savoie, nommé prévôt commendataire. Jean cède la prévôté entre les mains du Pape, qui récompense sa cession spontanée en obligeant son rival, sous peine d'excommunication, à lui donner une pension annuelle.

A François-Philibert de Savoie succède Philibert de Scaffor, qui cède la prévôté à Louis de Savoie. A celui-ci succède Philippe de Savoie, son frère, qui quitte bientôt ses bénéfices pour se marier. Jean Oriolus, est nommé prévôt en 1512, et devint ensuite conseiller du duc de Savoie,

* A cette époque Nicolas V soumit à la prévôté la nomination séculière des Princes de Savoie, et exempte les religieux bénéficiers de toute inspection des évêques.

et évêque de Nice. Benoît lui succède en 1552, et Réné est le septième et dernier prévôt commendataire en 1565.

Le concile de Trente donne une nouvelle forme au gouvernement prévôtal. Les ducs de Savoie perdent la nomination prévôtale, mais en échange ils créent une nouvelle dignité en donnant un caodjuteur aux prévôts.

André Tiller, prévôt en 1587, premier supérieur du couvent, nommé par la voie de coadjutorerie, su se prêter aux circonstances critiques où se trouvaient les affaires de la prévôté ; il en rétablit les droits méconnus ou perdus, soutint contre l'évêque de Sion l'exemption des annates, donna des preuves d'une rare fermeté, et mourut plein de foi et de ferveur.

Roland Viot, prévôt en 1611, gouverna la maison pendant trente-trois ans.

Michel Perinod, prévôt en 1644, sut se concilier par ses éminentes qualités l'amour de tous ses religieux, mérita l'estime et l'admiration de ses Souverains, l'affection du Nonce, reçut de l'Évêque de Sion le juste éloge que sa piété méritait, et devint l'objet de la vénération publique.

Ours Arnold est élu prévôt en 1646, et Butod lui succéda en 1649. Charles-Emmanuel lui donna un coadjuteur en la personne de Norat, qui lui succéda en 1671. Il était aumônier et conseiller

du Roi. Noble dans ses sentimens, élevé dans ses plans, ferme dans ses résolutions, fit bâtir la superbe église du couvent, et fit restaurer l'hospice. N'épargnant ni peines ni dépenses pour l'améliorer, il porte de tout côté une attention vigilante, forme les religieux à la piété, entretient partout une parfaite harmonie, devient la gloire du monastère, et meurt regretté de toute la congrégation.

Jean-Pierre Persol lui succède en 1603; sa candeur, son air majestueux, et son éloquence pathétique enchaîne la fureur des armées françaises, sauve la ville d'Aoste des maux dont elle était menacée, augmente les revenus de l'hospice, fait bâtir des édifices, et meurt après vingt-sept ans de prévôté.

Louis Boniface lui succède en 1724. Il soutint avec une vigueur mâle et une fermeté invincible le pesant fardeau de la servitude prévôtale, sut pourvoir à tous les besoins du couvent, soutint ses intérêts, et ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer au bien de la maison. Il composa des traités nombreux en latin pleins d'érudition. Sa science et son amour pour la vertu le font placer parmi les plus dignes successeurs de saint Bernard.

Louis Boniface veut mettre en vigueur la constitution en 1458; son dessein rencontre des

obstacles. Il se forme deux partis qui envoyent leurs députés à Rome. Les puristes, ou ceux qu'on appelle Bonifaciens, meurent les uns après les autres, et sont aussitôt remplacés. La constitution trouve des partisans et des adversaires de jour en jour, et cause quelque effervescence dans les esprits. Elle obtient quelques partisans à la cour de Rome, et opère quelques changemens. Rome ne veut pas encore prononcer. Boniface meurt, et l'évêque diocésain préside provisoirement au chapitre de Mont-Joux.

La cour de Turin nomme Jorioz sitôt après la mort de Boniface. L'État du Valais refuse de le reconnaître. Le Pape, à l'exemple de ses prédécesseurs, veut enlever aux ducs de Savoie les droits qu'ils ont sur l'hospice ; aussitôt le Sénat de Chambéry menace de séquestrer les biens du couvent existant sur les terres du Roi de Sardaigne, de défendre de contribuer à l'entretien de l'hospice, et interdit toute administration aux prévôts et à ses officiers au-delà des monts.

Le prévôt Jorioz meurt, et Michelod est nommé provisoirement par le Saint Siége administrateur général de la prévôté, et administre sagement les deux branches de l'économie spirituelle et temporelle. La constitution est remise sur le tapis, et occupe vivement la congrégation. Michelod veut tirer la constitution de l'inobservance ;

il rencontre des difficultés bientôt applanies, et bientôt après renaissantes.

La Cour de Turin nomme prévôt Avoyer en 1749. Les bulles sont expédiées en cour de Rome. Le Nonce donne ordre à la république du Valais de le reconnaître. La lettre du Nonce déplait fort aux chefs de la république, qui y répondent. Cette nomination subite et inattendue alarme les Cénobites, et les cantons helvétiques prennent leur intérêt à cœur. Burguenez, grand baillif du Valais, apprend que le commandant d'Aoste a ordre de la cour d'aller au St-Bernard installer Avoyer nommé prévôt par le Roi; le grand baillif engage les religieux à s'y protester, leur déclare que la nouvelle constitution, contraire au droit du patronage royal, n'avait jamais été autorisée ni mise en pratique, et que la république ne reconnaîtra jamais plus un prévôt nommé par le Roi. Leur ordonne de signifier à la cour de Turin que le Roi de Sardaigne ne peut nommer des prévôts sans le consentement du souverain territorial.

Les cantons alliés adhèrent à la réponse du grand baillif, et embrassent son parti. L'État du Valais envoit des députés à Mont-Joux, pour veiller aux droits du couvent et de la république. Le Saint Père répond aux cantons helvétiques par une lettre pleine de bonté, et promet de ne pas blesser les droits des souverains territoriaux.

L'avocat du couvent se plaint qu'on ne lui fournit aucun document pour prouver que les biens de l'hospice situés en Savoie et dans la vallée d'Aoste avaient été acquis par le produit des quêtes. Une noire tempête menace d'eclater entre le Roi de Sardaigne et la Suisse. Des nuages sombres s'élèvent, et tout annonce que la tempête n'est pas éloignée. La sentence part du trône de Saint Pierre; Rome parle et les nuages sont dissipés. Le calme et la paix renaissent entre les deux États. Benoît XIV laisse au couvent le droit d'élire ses prévôts, et il cède au Roi de Sardai-en dédommagement tous les biens que l'hospice possédait dans ses États.

Cependant le Roi de Sardaigne plein de bonté et sensible à la perte que l'hospice a éprouvée, lui accorde un subside annuel, et lui témoigne encore aujourd'hui toute sa bienveillance.

Bodmer, premier prévôt Valaisan en 1753, est élu suivant la bulle de Benoît XIV. François Thévenot lui succéda : il a été le premier prévôt crossé, mitré et pensionné de la France. C'était un homme éloquent et à grands talens. Louis Luder, prévôt en 1775, a été le supérieur le plus vertueux et le plus saint de tous les successeurs de Saint Bernard. Il restait ordinairement à Martigny, ainsi que tous les prévôts qui ne peuvent plus supporter le climat de Mont-

Joux. La prière et la méditation faisaient toutes ses occupations, après qu'il avait donné ses soins aux affaires de la prévôté.

Ce digne prévôt avait les vertus sociales et la charmante douceur de saint François de Sales : sans poursuivre le vice il le gagnait à lui. Sa conduite servira à jamais de modèle à ceux qui sont à la tête des congrégations, et le souvenir précieux de ses vertus survivra à tous les temps. Il réunissait à une mâle fermeté et à un caractère plein de vigueur et d'énergie, tous les charmes d'une bonté vraiment paternelle. S'étant manifesté un incendie au couvent, il obtint de Dieu en faisant vœu de jeûner tous les samedis, qu'il s'éteignit aussitôt. Le chapitre a confirmé ce vœu, et toute la congrégation claustrale jeûne aujourd'hui le samedi. Il a eu pour successeur Rausis.

Sous sa prévôté Napoléon a réuni au couvent l'abbaye de Saint-Maurice; ainsi Rausis a été le supérieur général des deux maisons. Il était d'un caractère aisé, d'une humeur toujours égale, s'élevant avec les grands sans s'enfler, et s'abaissant avec les petits sans s'avilir; il avait toutes les qualités qui doivent former le fond d'un supérieur, telles que la fermeté, la douceur et la vigilance. Il était ennemi du faste et de la délicatesse de ces grands, auprès de qui un simple oubli est un crime, et qu'on ne peut aborder

qu'en rempant. Il ne tenait pas aux distinctions du rang et aux priviléges fastueux de sa dignité. Il a fait des actions d'une charité héroïque; on s'abstient de les rappeler ici, parce qu'il en a recommandé le silence. C'est lui qui a fait construire la superbe orgue qui est dans la chapelle. Il est mort en 1814, et Genoud lui a succédé.

CHAPITRE VI.

DESCRIPTION DU GRAND SAINT-BERNARD, DE SON ÉGLISE, ET DES CHARGES PARTICULIÈRES DES RELIGIEUX.

Le Grand Saint-Bernard est situé entre les vallées d'Entremont et d'Aoste, dans la chaîne des Alpes qui s'étend au midi de la Suisse depuis le Mont-Blanc jusqu'au St-Gothard, et qui sépare le Valais du Piémont. Le chemin qui traverse cette montagne est pratiqué vers le haut dans un vallon fort étroit et bordé de rochers. La hauteur absolue du col est de 7548 pieds; un peu au-dessous de cette sommité, et du côté du nord, on voit le célèbre hospice. Les plus hautes cîmes voisines sont le mont Velan à l'est, qui a 10,327 pieds au-dessus de la mer, et la pointe de Dronaz à l'ouest, qui en a 9005.

L'hospice du Grand Saint-Bernard est situé sur un plateau qui n'a que quelques toises de largeur. Ce passage a acquis une nouvelle célébrité par l'expédition de Bonaparte en 1800. Tout près de l'hospice, du côté d'Aoste, se trouve un petit lac alimenté par la fonte des neiges. A peu de distance du monastère on découvre encore les débris d'un temple de Jupiter. Le sol, ou plutôt le roc n'est découvert que durant trois mois: pendant tout le restant de l'année l'hiver règne dans ces hautes régions. Pour toute végétation on y voit, dans le mois de juillet, quelques mousses et quelques chétifs gazons. Les vents soufflent avec impétuosité dans cette gorge resserrée: on ne peut y faire croître le plus petit arbuste. Tout ce qui est nécessaire à la vie, y est transporté à dos de mulet. La neige y tombe en telle quantité que souvent elle cache presque entièrement l'hospice. C'est là le séjour des enfans de Bernard de Menthon.

L'église de l'hospice a été bâtie en 1686; elle possède cinq autels, une fort jolie et bonne peinture en fresque dans la voûte du cœur, les stalles en sculpture d'un assez bon goût, et un tombeau élevé à la mémoire du général Desaix par Napoléon premier consul; les mânes du général y reposent. Le mausolée ne porte d'autre inscription que le titre: *A* Desaix *mort à la bataille de*

Marengo. L'église possède en outre le corps de sainte Faustine, hommage du Pape Léon XII, des reliques de saint Hyréné et de saint Maurice, le crâne et un bras de saint Bernard, fondateur de l'hospice. Les cinq autels sont dédiés, le maître-autel à l'Assomption de la Vierge, le second à saint Bernard, le troisième à saint Augustin, le quatrième à saint Joseph, et le cinquième à sainte Faustine. Sur l'escalier qui conduit à l'église on lit l'inscription suivante que la république du Valais fit à Napoléon en 1804 :

NAPOLEONI PRIMO FRANCORUM IMPERATORI
SEMPER AUGUSTO
REIPUBLICÆ VALESIANÆ RESTORATORI
SEMPER OPTIMO,
ÆGYPTIACO, BIS ITALICO SEMPER INVICTO,
IN MONTE JOVIS ET SEMPRONII
SEMPER MEMORANDO,
RESPUBLICA VALESIÆ II DECEMBRIS
ANNO MDCCCIV.

La congrégation des Religieux du Grand St-Bernard est composée d'un prévôt, d'un prieur claustral, d'un procureur, d'un sacristain, d'un clavendier, d'un infirmier, d'un bibliothécaire et d'un garde-linge; le nombre des membres de la maison monte jusqu'à quarante. Il n'y a au couvent que dix ou douze religieux qui y résident. Le prévôt est élu à vie par les religieux, et il

est indépendant de l'Évêque de Sion, ainsi que tous les religieux claustraux, qui ne dépendent que du Saint Siége. Il est crossé et mitré, porte la croix pectorale, l'anneau, et sa ceinture est violette. Il doit résider au couvent quand sa santé le permet; il n'a qu'une voix en chapitre. Un jeune homme qui entre au couvent à vingt ou vingt-cinq ans, n'y peut guère rester plus de dix à quinze ans, à cause de la violence du climat. Le prieur préside au couvent en l'absence du prévôt; cet officier est triennal et électif. L'infirmier soigne les malades, a soin du linge, de la pharmacie, et maintient la propreté dans les chambres. Le clavandier est chargé de recevoir les voyageurs de distiction, et de faire la quête dans le Valais. Le procureur a l'administration du temporel; il est chargé de faire toutes les provisions nécessaires pour l'hiver. Les religieux vaquent à l'étude de la théologie. En été ils passent leur temps avec les voyageurs, et à chanter les louanges de Dieu dans l'église pendant quelques heures.

CHAPITRE VII.

DONS QUE SAINT BERNARD ET SES SUCCESSEURS ONT REÇUS POUR LE MAINTIEN DE L'HOSPITALITÉ.



On demandera sans doute comment un établissement si dispendieux a pu être fondé et subsister depuis tant de siècles? Saint Bernard consacra d'abord ses épargnes, les libéralités de l'évêque d'Aoste, et les grands legs qu'il reçut de ses parens. Plusieurs Souverains ont cherché à l'envi de faire prospérer cet établissement. Les Ducs de Savoie surtout se sont distingués par leurs libéralités. Les évêques voisins ont réuni au couvent plusieurs bénéfices des vallées Pœnines, et S. M. le Roi de Sardaigne lui accorde actuellement un subside annuel.

La ville de Genève se distingue des autres villes de la Suisse par ses largesses; la quête que l'on y fait s'élève annuellement à 125 louis.

Napoléon lui-même, malgré son aversion pour les Ordres religieux, voulut se montrer bienfaisant à l'égard de celui-ci. Il avait décrété la suppres-

sion de tous les couvens. Fera-t-il une exception pour l'hospice du St-Bernard, lui qui n'a jamais retracté un seul de ses décrêts, que rien ne sut arrêter dans ses desseins, et qui a ébranlé les trônes les plus formidables et les plus solides?

N'importe ; il ne sera plus Bonaparte quand il s'agira du Grand Saint-Bernard. Seulement alors il préfèrera passer sur ses décrêts, plutôt que de paraître un ingrat à l'égard de cette maison.

A la vue de ce sanctuaire où la charité fixa son séjour, et dans un lieu où la nature est continuellement en deuil, Bonaparte sent en lui quelque chose de plus fort que lui-même, et vaincu par un sentiment de reconnaissance et d'utilité générale, non-seulement il a conservé l'hospice, mais il voulut en être le bienfaiteur en lui donnant 30,000 francs pour le passage de l'armée française forte de 80,000 hommes et 58 pièces de canon, à la tête de laquelle il traversa le Grand Saint-Bernard le 16 mai 1800; il donna en partant 100 louis à M. le prévôt Luder, supérieur général du couvent, incorpora ensuite au Saint-Bernard les hospices du Simplon et du Mont-Cénis, ainsi que l'Abbaye de Saint-Maurice en Valais, qui doit par conséquent sa conservation à la maison du St-Bernard, car si ces Religieux ne l'eussent pas acceptée comme dépendance, elle aurait été supprimée.

CHAPITRE VIII.

Dévouement des religieux envers les voyageurs.



Les religieux ont continué non-seulement d'exercer l'hospitalité établie par le fondateur du couvent, mais ils ont porté leur dévouement, surtout dans ces derniers siècles, à un degré de charité qui va jusqu'à l'héroïsme.

Dès qu'on apprend au couvent qu'il se trouve sur la montagne des voyageurs harassés de fatigue, embarrassés dans les neiges, ou errant loin du chemin, tous les religieux et les domestiques se mettent aussitôt en marche; on prend des vivres et des instrumens propres à porter les voyageurs. Toute la compagnie des chanoines se porte du côté de ces abîmes de neige, brave les glaces amoncelées, lutte contre les élémens indomptables, s'aguerrit contre les nuages hideux qui soufflent avec violence, et fait des traces pour assurer et faciliter la marche aux voyageurs. Les religieux s'enfoncent souvent dans des précipices jusqu'à la poitrine, au hasard de périr, pour sauver un

infortuné et l'arracher à la mort. Ils consacrent leur existence pour sauver ou soulager les voyageurs même sur la montagne, et il n'est encore aucun voyageur qui jusqu'ici n'ait eu au besoin leurs secours.

Quoiqu'on ait vu souvent quelques-uns de ceux qui avaient le visage éteint, réduits presqu'à un état de mort, et ayant les membres roidis de froid et sans mouvement, ils ont été rétablis, deux ou trois jours après, en parfaite santé, par la promptitude et l'efficacité des remèdes qui leur ont été administrés.

Tels sont ces hommes qui font leurs délices de vivre au milieu des horreurs de la nature, et d'habiter dans un lieu où les frimats semblent interdire tout séjour aux hommes, et où les bêtes les plus farouches n'osent aborder.

Nous n'entrerons pas dans des plus longs détails des soins touchans que ces religieux prodiguent aux voyageurs. L'on conviendra, dit M. de Saussure dans son *Histoire des Alpes*, qu'il n'y a que l'aspect des récompenses de l'avenir qui puisse engager des hommes d'une condition honnête à se vouer à un genre de vie aussi triste et aussi pénible.

CHAPITRE IX.

DES CHIENS DU GRAND SAINT-BERNARD. = ACCIDENS ARRIVÉS SUR LA MONTAGNE.

DES grands chiens remplis d'un instinct parfait accompagnent deux domestiques appelés *Maroniers*, qui vont tous les jours à la rencontre des voyageurs pendant six mois de l'hiver, l'un à une lieue du côté du Valais, l'autre du côté d'Aoste, et portent avec eux des vivres et du vin. Comme ces chiens ont un odorat très-fin, et une pénétration extraordinaire, ils ne s'égarent jamais du sentier, quand même on n'en reconnaîtrait aucun vestige, et que ces mêmes sentiers seraient ensevelis sous dix-huit pieds de neige. Ils dévancent leur guide, ou sont guides eux-mêmes. A la voix de ces auxiliaires le voyageur transi de froid reprend courage, et suit leurs traces. Plusieurs fois ces chiens admirables ont découvert aux Maroniers mêmes des voyageurs égarés qu'une mort certaine attendait s'ils n'eussent été découverts.

Plusieurs voyageurs auraient péri si les chiens ne s'étaient déviés pour les faire apercevoir aux maroniers. On a vu, il y a quelque temps, un chien s'égarer du sentier de sa tournée ordinaire; le maronier le frappe pour le faire revenir au véritable sentier; le chien s'opiniâtre à en tracer un autre; surpris de cela le maronier se détermine enfin à le suivre, et le chien le conduit bien loin du sentier auprès d'un homme moribond, que le maronier s'empresse de porter à l'hospice. Un maronier avec lequel un de ces chiens avait fait pendant plusieurs années la tournée sur la montagne, étant mort et enterré à plusieurs lieues du couvent, le chien attristé alla creuser dans l'endroit où il avait été inhumé, sans en avoir eu aucun indice auparavant, et tenta d'exhumer le cadavre. On garde à Martigny un petit nombre de ces chiens pour conserver la race, dans le cas que ceux du Saint-Bernard vinssent à périr par des avalanches.

Malgré tous les soins touchans des Religieux, la vigilance des maroniers, et l'instinct merveilleux des chiens du Saint-Bernard, il arrive cependant de temps en temps quelque malheur sur la montagne. En 1820 une femme et un enfant n'ayant pu arriver de jour à l'hospice, passèrent la nuit dans un réduit où le froid devint leur meurtrier. En 1822 au mois de janvier, deux

hommes ayant eu la témérité de se mettre en marche sur la montagne par un très-mauvais temps, périrent à deux lieues de l'hospice. Dans le courant de la même année on apprit au couvent qu'à une lieue de l'hospice, du côté d'Aoste, un homme était tombé en défaillance. Aussitôt tous les religieux, au nombre de dix, et les domestiques, se mettent en marche. Ils trouvent et portent tour-à tour le moribond; il restent plus de deux heures à escalader le couloir d'un rocher d'une hauteur presque perpendiculaire, quoique ce trajet ne soit que d'un quart d'heure. Arrivé à l'hospice on lui fit mettre ses pieds gelés dans un seau rempli d'eau et de neige, et on les lui frotta. Le lendemain il fut parfaitement guéri, et ne pouvait contenir les émotions de sa reconnaissance. Le 7 septembre 1825 trois domestiques, un voyageur étranger et un jeune chien du St-Bernard périrent dans une avalanche, à une demi lieue de l'hospice; comme plusieurs avalanches étaient tombées tout près de celle-là dans le même jour, on n'a pu trouver les cadavres que six mois après, quoiqu'on envoyât aussitôt plus de quarante personnes sur la montagne pour fouiller les avalanches avec des sondes pendant plusieurs jours. C'est la plus grande perte que le couvent ait éprouvé depuis 1816.



CHAPITRE X.

Précautions que doivent employer les voyageurs qui passent le Saint-Bernard.



Il serait téméraire de passer la montagne quand il y a sur le chemin une grande quantité de neige formée en tas par le vent, ou bien quand il a considérablement neigé la veille, car cet amas de neige embarrasse et fatigue fort le voyageur, et le met dans l'impossibilité d'arriver de jour à l'hospice, d'où il résulte que le froid, la fatigue et la tourmente, et souvent les tourbillons de neige qui vont par fois se glacer sur le visage et les sourcils, le rendent victime de sa témérité, à moins qu'il n'ait avec lui un guide expérimenté. Quand la quantité de neige nouvellement tombée est considérable, et qu'il survient un vent violent qui transporte la neige et qui excite des tourbillons si fréquens que le voyageur a toutes les peines de respirer et de voir le sentier, alors il n'y a pas d'autres précautions à prendre que de rebrousser chemin. Il faut aussi éviter de passer

la montagne quand à une neige nouvellement tombée se joint un brouillard épais ; si le sentier est couvert de neige, on s'expose à prendre un faux chemin, à se jeter dans des précipices, ou a passer la nuit au milieu des neiges ; et à y mourir de froid; dans un pareil cas les Religieux mêmes qui connaissent la montagne, s'égarent aussi. Lorsqu'il y a un serein vif, le voyageur fatigué et en sueur ne doit pas se reposer sur la montagne et à l'air, parce que la sueur se glace alors sur son corps par l'effet de la vivacité de l'air; après cela survient un sommeil léthargique, très-souvent mortel : dans ce cas il faut secouer et exciter le voyageur ; mais ce qu'il y a encore de plus à craindre c'est le froid excessif; il fait périr non-seulement ceux qui s'égarent du sentier, et sont forcés de passer la nuit sur les neiges, mais encore ceux qui sont légèrement habillés, ou peu vigoureux.

Le voyageur s'il passe la montagne en hiver, doit avoir des guêtres de drap, mitaines, souliers larges et redingote ; les gants qui séparent les doigts sont inutiles ; il faut avoir un grand bâton, et quand on veut se reposer il faut se tenir appuyé dessus et non s'asseoir sur la neige. Si les pieds s'engourdissent et se plombent, il faut les frotter l'un contre l'autre. L'usage de l'eau-de-vie sur la montagne est souvent mortel. Si le voya-

geur a malheureusement des membres notables tout-à-fait gelés, il est en danger de mort, ou bien il reste estropié. Si les os ont été attaqués du froid, l'amputation de la partie gelée est le seul remède à employer. Il faut prendre la montagne de bon matin, pour éviter les réverbérations du soleil sur la neige, dont l'effet est de brûler la peau du visage, et d'y laisser des pustules opiniâtres; pour éviter cet inconvénient il faut porter un crêpe sur le visage. Arrivé au couvent, si le voyageur a froid, il ne doit pas d'abord s'approcher du feu; mais s'il a les pieds ou les mains affectés, il doit se les faire visiter et les frotter avec de la neige.

FIN.

NOTICE STATISTIQUE

du Duché d'Aoste.

NOTICE STATISTIQUE

DU DUCHÉ D'AOSTE.

Situation topographique.

Le duché d'Aoste se compose d'une vallée connue sous le nom de *Val-d'Aoste*, qui lui vient de celui de la ville d'Aoste qui en est le chef-lieu ; c'est la plus considérable des vallées qui bordent le Piémont sur ses frontières vers l'Helvétie et la France ; elle est située au nord-ouest d'Ivrée, et placée comme toutes les autres au levant de la chaîne centrale des Alpes; elle se prolonge de là dans une direction sud-est au nord-ouest par une étendue de 60 milles de Piémont (30 lieues de France) sur 16 milles de largeur, y compris les montagnes et vallées latérales : elle est bornée au levant par une partie des provinces de Bielle et d'Ivrée, au midi

par cette dernière et la vallée de Suse, au couchant par la Tarentaise et le Faucigny, au nord par le Valais.

La vallée principale se subdivise en plusieurs autres secondaires et tertiaires ; six ont une direction nord-est, et cinq autres une direction opposée ; les premières sont appelées les vallées de *Gressonay*, *Ayas*, *Valtournanche*, *Valpelline*, *St-Rhémi* et *Courmayeur*, les autres *Champorcher*, *Cogne*, *Valsavaranche*, *Rhèmes* et *Valgrisanche*, du nom d'une des communes situées dans chacune : elles sont nommées ici dans l'ordre de leur situation en parlant du sud-est.

Ville d'Aoste.

La ville d'Aoste est située dans une plaine agréable et fertile, au confluent des vallées tendantes aux trois débouchés du Grand et du Petit Saint-Bernard et d'Ivrée : elle fut bâtie sous Auguste par les romains, dont une colonie s'établit après en avoir subjugué les habitans.

A l'entrée de la ville se présente majestueusement l'arc de triomphe d'Auguste-César, construit par les romains sous les ordres de Terentius-Varro leur chef, à l'occasion de la victoire éclatante remportée par les romains sur les Salasses. Au

frontispice de ce superbe édifice, sur ses bases, on lit les inscritions suivantes:

LE SALASSE LONG-TEMPS DÉFENDIT SES FOYERS...
IL SUCCOMBA...... ROME VICTORIEUSE
ICI DÉPOSA SES LAURIERS.

AU TRIOMPHE D'OCTAVE - AUGUSTE - CÉSAR.
IL DÉFIT COMPLÈTEMENT LES SALASSES
L'AN DE ROME DCCXXIV.
(24 ANS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE).

Cet édifice était jadis surmonté d'une pyramide ornée de statues, de trophées et autres signes de victoire; aujourd'hui il ne reste que le corps du monument orné de quelques corniches et fragmens en bas-reliefs, qui attestent de quelle beauté il devait être à l'époque de sa construction.

En pénétrant dans la ville on trouve trois arcades dites *portes de la Trinité*, bâties par les romains : elles forment trois entrées, dont une est maintenant hors d'usage. Ces trois arcades, dont celle du milieu qui est la plus élevée était réservée pour le passage de l'empereur et du préteur, formaient l'entrée de l'ancienne ville appelée *Cordèle*, du nom de Cordellus Statiellus, chef des Salasses, qui, sortis de la Gaule Cisalpine, vinrent s'établir dans cette vallée.

Ce monument, qui forme l'admiration de l'œil

observateur du voyageur, est en marbre gris, embelli d'ornemens en demi-reliefs, et de corniches magnifiques déjà usées par le temps. Sur une de ses arcades se trouve l'inscription suivante:

L'EMPEREUR OCTAVE-AUGUSTE FONDA CES MURS,
BÂTIT LA VILLE EN TROIS ANS
ET LUI DONNA SON NOM, L'AN DE ROME
D CC XXVIII.

A peu de distance du monument que l'on vient de décrire l'on voit les restes d'un superbe amphithéâtre romain en marbre gris, construit à portiques et à voûtes. Ce monument communiquait à l'habitation du préteur.

La cathédrale et l'église collégiale de St-Ours sont dignes d'attirer la curiosité du voyageur: la première est faite à trois nefs, où l'on remarque le beau pavé du cœur, tout en mosaïque; ces deux églises sont d'architecture gothique.

On remarque en outre le palais épiscopal, dans lequel l'on voit un superbe salon où sont peints à fresque les portraits des Princes de la maison royale de Savoie à partir de Bérold, ceux des Évêques du diocèse, ainsi que la carte topographique du duché. Sont dignes aussi d'être vus le séminaire, le collége, l'hôpital de la Sacrée Religion des saints Maurice et Lazare, l'hôtel-de-ville et le palais de justice.

Climat et température.

Le voisinage des glaciers, dont il sera parlé ci-après, rend le climat fort âpre dans cette vallée; le froid s'y fait sentir communément dans le mois d'octobre; il est souvent excessif en décembre et en janvier : le printemps ne s'ouvre guère qu'en avril et mai : on a quelquefois des chaleurs en juin, mais c'est ordinairement en juillet qu'elles sont assez fortes, mais jamais excessives, et ne durent guère plus d'un mois : il n'est pas rare de n'en ressentir pas du tout, et d'avoir du froid, même de la neige au mois de mai. Il y a de la différence entre la température du fond de la vallée et celle des lieux plus élevés, mais elle est graduée par-tout à peu près de même par rapport aux différentes saisons.

La vallée est exposée aux vents du nord par sa direction principale, et celles des vallons tendant au nord-est : c'est ce qui contribue beaucoup à rendre le climat froid. En été un vent nord-ouest au sud-est souffle presque régulièrement depuis midi jusqu'au coucher du soleil : lorsqu'il est quelque temps sur la première direction, l'air est sec et salubre, mais froid; lors qu'il est quelque temps sur la direction opposée, l'air est moins froid, plus propre à la végétation, mais humide et insalubre. Il ne pleut

guère dans cette vallée que vers l'équinoxe d'automne, rarement en printemps, presque pas en été; il n'est pas rare de voir ces deux saisons se passer sans un seul jour de pluie; c'est l'effet des vents du nord qui balaient l'atmosphère; aussi la sécheresse est le principal fléau de l'agriculture dans ce pays : par contre il y tombe généralement beaucoup de neige en hiver ; il n'est pas rare d'en voir encore les plaines couvertes en avril et quelquefois en mai; les hautes collines ne se découvrent qu'en juin, et ne se recouvrent qu'en novembre. Les éboulemens de neiges causent souvent du dégât, et ont emporté quelquefois des villages.

Il ne tombe presque jamais de grêle dans cette vallée ; on y souffre au contraire beaucoup des gelées blanches en printemps; les arbres fruitiers en sont presque toujours victimes; les bleds quelquefois, souvent les pâtures, rarement les vignes souffrent aussi de la gelée.

Glaciers.

Les principaux glaciers sont ceux qui environnent le Mont-Rose, le Mont-Servin et le Mont-Blanc, et en portent le nom : on traverse ceux du Mont-Servin par le col de ce mont à l'est, par celui de la Balme à l'ouest, et ceux du Mont-Blanc par le col du Géant, à l'est du mont : le

col du Mont-Servin est le seul des trois qui soit praticable aux mulets dans la belle saison.

Du Mont-Blanc la chaîne des Alpes tourne au sud presque en angle droit, jusqu'au col du Petit St-Bernard, et de là au sud-est jusqu'au Mont-Iseran : elle borne par là la vallée d'Aoste à l'ouest et au sud-ouest, et la sépare sur ces points de la Val-d'Isère. Cette partie de la chaîne est encore couverte de glaciers, qui ne sont interrompus que par le col du Petit Saint-Bernard, et trois autres contigus et moins fréquentés, celui de l'Allée-Blanche au nord, ceux du Mont et du Vaudet au sud-est dans la Valgrisanche, qui prennent entre tous le quart de cette ligne longue d'environ six myriamètres.

Les principaux glaciers dans cette partie sont celui de Breuil, entre le col du Petit St-Bernard et celui de l'Allée-Blanche, et celui du Ruitors, entre le Saint-Bernard et Valgrisanche : on les traverse aussi par des cols appelés du *Breuil* et *Vallée du Lac*, impraticables aux mulets.

Depuis le Mont-Iseran jusqu'à son extrémité sud-est, la vallée est bornée par une chaîne de montagnes qui, sans appartenir à la chaîne centrale des Alpes, sont assez hautes et peuvent à peine être considérées comme secondaires, du moins jusques et compris le Mont-Soana ; cette chaîne borne le duché au sud, et le sépare des vallées

d'Ivrée: elle est couverte de glaciers depuis le Mont-Iseran jusques et compris le col de Cogne près du Mont-Soana, sans autre interruption que celle du col de Valsavaranche qui est a l'ouest de ce mont, et ne forme que la dixième partie de cette ligne longue d'environ 4 myriamètres.

Les glaciers principaux dans cette partie sont ceux de Rhêmes près du Mont-Iseran, et ceux de Cogne près du Mont-Soana: on traverse les premiers à pied et les autres avec des mulets.

On n'a aucune connaissance certaine et précise de l'époque de la formation de ces glaciers: tous existent depuis un temps immémorial, et ce qu'on dit de l'origine de quelques-uns, ressemble trop à une fable pour mériter d'être rapporté; seulement on sait que du haut des montagnes où ils gissent, il s'est écroulé quelquefois des monceaux de glace si considérables, que des vallons inférieurs en sont restés couverts et réduits en glaciers.

Le fait le plus mémorable de ce genre est celui arrivé dans la commune de Courmayeur près du Col Ferret; dans la nuit du 15 au 16 août 1728, des masses énormes de glaces se sont détachées tout-à-coup d'un glacier situé sur des rochers escarpés à l'ouest du Col Ferret, et ont couvert et presque rempli un petit vallon qui était au bas, où se trouvait un *châlet* qu'on nommait

Pré-de-Bât, qui fut écrasé et enseveli avec le bétail et les personnes qui y étaient, sans qu'il en soit resté des vestiges des pâturages qui l'environnaient, le vallon n'étant aujourd'hui qu'un seul et même glacier avec celui dont il est provenu.

Il est aussi de fait positif qu'entre le vallon de Chavana, commune de la Thuile, et celui de Youla à Pré-St-Didier, il y avait jadis une communication directe et immédiate, qui fut interceptée vers le commencement du siècle passé par un glacier, sans qu'on puisse assurer s'il s'est formé à cette époque, ou seulement rendu inaccessible par quelque bouleversement.

On a d'autres faits qui ne sont point aussi positifs, mais plutôt de simples conjectures. La commune et vallée de Cogne, quoique placée dans l'enceinte des hautes montagnes qui cerclent la vallée d'Aoste, et dans le bassin de la Doire Balthée, ne faisait pas autrefois partie du duché d'Aoste, mais bien de la province d'Ivrée, dont elle fut détachée dans le 15.me siècle, et échangée pour ainsi dire contre la commune de Carema, dépendante alors du duché d'Aoste.

Ces circonstances semblent autoriser à croire qu'il y aurait eu jadis une communication facile aux environs du Mont-Soana, entre la vallée de Cogne et celle de Soana, ou peut-être celle de

Locana, qui lui sont toutes deux assez contiguës, et dépendaient de la province d'Ivrée, et que cette communication serait peu à peu devenue difficile et impraticable en hiver (comme elle est aujourd'hui) par la formation ou l'agrandissement des glaciers intermédiaires.

La circonstance assez singulière de l'idiome allemand dont on se sert exclusivement dans les communes de Gressonay et d'Issime, contiguës au haut Valais (où l'on parle cette langue) mais sans aucune communication directe et immédiate avec ce pays dont elles sont séparées par des montagnes et des glaciers inaccessibles, porte aussi à croire qu'il y aurait eu autrefois aux environs du Mont-Rose quelque col praticable entre la vallée de Gressonay et le Valais, qui aurait été encombré peu à peu, ou tout-à-coup peut-être par les glaces qui s'y trouvent aujourd'hui.

L'on n'a pas connaissance qu'il y ait eu depuis bien long-temps quelque variation sensible dans les glaciers de ce duché, ni en diminution, ni en augmentation, et l'on peut dire qu'ils sont à peu près aujourd'hui dans l'état où ils ont été de mémoire d'hommes vivans.

L'on sait que tous les glaciers s'augmentent, puis diminuent alternativement d'année en année, suivant le degré et la durée du froid, ou des chaleurs qui se font sentir dans les saisons res-

pectives de chaque année. On a cru observer sur quelques-uns, notamment dans la vallée de Cogne, que leur diminution n'absorbe jamais exactement toute l'augmentation, et qu'en conséquence leur domaine s'étend toujours peu à peu, quoique insensiblement. On a remarqué en 1807, dont l'hiver ne fut pas rigoureux, et l'été fut très-chaud, que les glaciers ont diminué plus qu'à l'ordinaire.

Il serait bien difficile de s'assurer de l'étendue précise de la superficie réelle des glaciers de ce duché, dont plusieurs sont tellement inaccessibles, qu'une partie plus ou moins considérable de leur vaste superficie se dérobe à la vue de l'observateur le plus entreprenant et le plus intrépide.

Quant à leur superficie présumée ou approximative, en supposant leur largeur moyenne de cinq kilomètres, après avoir évalué leur longueur totale à 20 myriamètres, on aurait dix myriamètres carrés de superficie totale, dont seulement une moitié environ appartiendrait au duché d'Aoste, puisque l'autre moitié placée sur l'autre revers des montagnes, appartiendrait aux vallées environnantes, c'est-à-dire au Valais, à la Savoie, et à la province d'Ivrée, dont ces vallées dépendent, et il s'ensuivrait que les glaciers occuperaient une 15.me partie de la superficie totale du duché.

L'on a dit souvent et l'on a paru croire assez long-temps, que l'influence des glaciers est nulle ou presque nulle sur les campagnes voisines, et qu'elle nuit d'une manière particulière à celles moins à portée et mêmes fort éloignées de leur gissement; mais dans le fait et suivant les observations les mieux suivies et les plus exactes, les glaciers exercent tous une influence dangereuse sur les côteaux qui se trouvent placés vis-à-vis de leur gissement, les frappent plus ou moins de stérilité, en raison inverse de leur distance, et nuisent cependant, quoique beaucoup moins, aux campagnes qui sont à leur portée, sans être exposées aussi perpendiculairement à leur aspect.

Rivières et Torrens.

La rivière Doire qui prend sa source à l'extrémité nord-ouest de la vallée principale, parcourt celle-ci dans toute sa longueur, passe à Ivrée pour se jeter dans le Pô près de Crescentin, sans être nulle part navigable; elle reçoit le long de la vallée plusieurs torrens qui descendent des vallons collatéraux. Le principal est celui qui provient de la vallée de St-Rhémi; on l'appelle le *Buthier*, d'où la Doire tire son nom de *Doire Balthée*; elle est très-poissonneuse.

Inondations, corrosions.

La Doire en plusieurs endroits occupe tout le fond de la vallée, en changeant souvent de lit au temps des crues produites par la fonte des neiges, ou les fortes pluies. Les torrens qui descendent des vallées et collines latérales font aussi par les mêmes causes de fréquens dégâts dans les terres légères qui en forment les bords et qu'ils entraînent, ne laissant le plus souvent que des roches nues qu'elles recouvraient à peine.

Débouchés.

De hautes montagnes couvertes de neiges et de glaces éternelles environnent cette vallée : elle ne communique au sud-est avec le Piémont que par une sorte de défilé par où la Doire débouche dans la plaine ; elle a une autre communication par son extrémité nord-ouest avec la Savoie à travers un col assez beau quoique élevé, qu'on nomme le *Petit St-Bernard*, et une troisième au nord avec le Valais, par la vallée latérale de St-Rhémi, à travers un autre col connu sous le nom de *Grand St-Bernard.*

Grandes routes.

Une route provinciale traverse la vallée depuis les limites de la province d'Ivrée jusqu'à la ville

d'Aoste, d'où elle se divise sur deux points; l'une tend vers le nord au Grand St-Bernard, et l'autre au couchant conduit en Savoie par le Petit St-Bernard.

Ces trois routes sont très-bien entretenues et toutes chariotables; l'on admire surtout celle du village d'Étroubles au pied du Grand St-Bernard, et celle d'Aoste à Pré-St-Didier et à Courmayeur.

Agriculture.

La moitié environ de la superficie de ce duché est couverte de Glaciers, de roches nues, de forêts, de ravins, de terrains arides et en pente rapide, et n'est par conséquent susceptible d'aucune sorte de culture : l'autre moitié présente deux principales cathégories, l'une n'offre absolument que des pâtures incultes et élevées, propres uniquement à être broutées sur les lieux pendant environ trois mois de l'année, l'autre est celle des terres cultivées en prés, champs et vignes, et ne forme à peu près que le quart du territoire superficiel.

Prés et pâtures.

On ne fait pas de prairies artificielles, le produit des terrains tenus en prairies naturelles procure pendant environ neuf mois de l'année le fourrage nécessaire à la nourriture du nombreux

bétail qu'on entretient dans la province, et dont le produit forme la principale ressource des habitans.

Champs.

Les propriétés étant extrêmement morcelées dans cette vallée, sont exploitées en petite culture, et ne sont pas susceptibles de l'être en grand : la culture y est des mieux soignées, quoique très-pénible et dispendieuse sur des collines à pente rude, où l'on doit souvent transporter la terre, et l'y retenir par des murs forts et très-rapprochés, et où l'on est obligé de diriger les eaux nécessaires pour l'irrigation indispensable, par des canaux construits à grands frais à travers des rochers escarpés, et des distances très-considérables.

Les terres labourées dans les collines ne s'ensemencent qu'alternativement en bleds seigles, ou quelque peu d'orge et d'avoine : dans les plaines on les ensemence chaque année de ces mêmes bleds, ou de maïs, pommes de terre et chanvre.

Arbres.

Dans les deux tiers environ de la vallée vers le sud-est on cultive le châtaignier sur des terrains pierreux et en ravins, qui ne sont propres à aucun autre genre de production : l'on calcule

encore ce produit à environ 15,000 hectolitres de châtaignes ; le noyer est aussi cultivé dans une partie du duché, mais il est trop souvent victime de la gelée; l'huile de noix est presque la seule dont se servent les habitans : celle d'olive n'est presque pas en usage, et le colzat n'y est pas connu : on n'use guère que du beurre pour la cuisine.

L'amandier croit nuturellement dans une partie de la principale vallée, et jusqu'à mi-colline ; il produit l'amande douce assez rare en Piémont : les gelées blanches épargnent rarement cet arbre précoce.

Vignes.

La vigne est cultivée dans la moitié environ de la province ; la méthode la plus générale est de l'élever sur les treilles; elle est dispendieuse; mais c'est la seule qui réussisse à cause des vents qui renversent tout appui plus faible : un petit ver connu sous le nom de *Liset* qui dévore les bourgeons naissans de la vigne, est le principal fléau de cette culture : on fait des vins rouges médiocres, des vins blancs beaucoup moindres, excepté quelque peu de muscat assez bon, connu en Piémont sous le nom de *vin de Chambave.*

Forêts

Les forêts qui couvrent une partie des mon-

tagnes dont le pays est hérissé, ne consistent qu'en sapins et mélèses. Celles qui sont à la portée de quelques mines qu'on exploite, donnent quelque produit : mais la plupart en sont tellement distantes qu'elles ne peuvent servir qu'à l'usage des habitans pour affouage, charpente et affûtement des vignes, et ne donnent aucun autre produit, à l'exception de quelques mille myriagrammes de poix noire et térébentine.

Gibiers et bêtes fauves.

L'on trouve dans les forêts et bruyères beaucoup de faisans, perdris et grives d'excellente qualité; on y voit quelques ours, et beaucoup de loups destructeurs des bestiaux.

Mines.

L'on trouve dans la vallée d'Aoste plusieurs mines d'or, argent, plomb, cuivre, acier, fer, et des bois et forêts suffisans pour leur exploitation.

Établissemens sanitaires.

SAINT-VINCENT.

L'eau minérale de St-Vincent est très-renommée, et n'est éloignée de ce village que de 238 trabucs de Piémont : sa source se trouve dans la petite vallée de Bagnod, qui conduit au vil-

lage de Morron. L'eau sort d'un bassin creusé dans le roc ; elle est limpide ; son goût est salé et ferrugineux. Le chemin qui conduit à la fontaine est très-commode et ombragé.

La qualité bienfaisante de cette eau a porté sa renommée dans tout le Piémont.

Pré-Saint-Didier.

A une petite distance du village de Pré-Saint-Didier, au midi du torrent de la Thuile, formé des eaux qui descendent du Petit St-Bernard et de celles qui découlent du lac Ruthor, se présente l'établissement des bains de Pré-St-Didier. On y arrive après avoir parcouru une belle prairie : la gorge étroite où l'établissement est placé et la chûte écumante du torrent qui descend à ses côtés avec impétuosité, forment l'admiration du voyageur.

La source de l'eau minérale jaillit d'un rocher coupé à plomb, à peu de distance de l'établissement, où des réservoirs ont été formés pour en obtenir une quantitè suffisante, et d'où elle est insensiblement conduite à l'établissement au moyen de canaux souterrains.

On voit dans la plaine de Pré-Saint-Didier un superbe pavillon destiné à l'usage de l'Auguste Famille de la Maison de Savoie, hommage de la province d'Aoste.

Courmayeur.

Ce grand village de la vallée d'Entrèves est célèbre par ses bains chauds, par ses eaux minérales et par sa situation au pied du revers méridional du Mont-Blanc, que l'on y voit aussi commodément qu'à Chamouny, du côté du septentrion. Des dix glaciers qui descendent dans la vallée, le plus remarquable est celui de Miage, dont les environs présentent aux minéralogistes et aux géologues des rochers en masse et des débris d'une infinité de pierres dignes de toute leur attention. On y jouit d'une belle vue du Mont-Blanc; on jouit du même avantage sur une colline des environs de Courmayeur, et principalement sur le Cramont et sur le col de Seigne, dont on atteint les sommités en 5 ou 6 heures de marche; le premier a 8488 et le second 7579 pieds au-dessus de la mer. La vue du col de la Seigne est surtout admirable, et le défilé sauvage et glacial de l'Allée-Blanche est rempli d'une horreur sublime. On peut dire avec le docteur Ebel, « que la vue de cette gorge, et en général des » vallées qui se succèdent jusqu'au col de Fer» ret, mais principalement celle de la partie sud » et sud-ouest du Mont-Blanc et de toutes les » aiguilles voisines, contemplées du haut du col » de la Seigne, offrent des beautés uniques, et au-

» dessus de toute description : l'ensemble forme
» un tableau ravissant, composé de tout ce que
» la nature déploie de plus grand et de plus
» sublime sur le vaste théâtre des Alpes. »

Arts et manufactures.

Hors l'exploitation des mines il n'y a pas dans cette vallée d'établissemens qui puissent mériter le nom de manufactures. Dans la plupart des communes on trouve des forges où un seul maître s'occupe de la facon des outils aratoires et autres meubles de fer ordinaires à l'usage des seuls habitans; on y trouve aussi des tisseranderies de de toile et draps grossiers, formés de chanvres et laines du pays, que l'on travaille à façon et pour le compte et usage des particuliers qui les fournissent, et quelques teintureries et chapelleries, dans un état de médiocrité : enfin quelques tanneries, mégisseries et chamoiseries, où le maître et quelque fois un ouvrier, travaillent aussi à façon sur les peaux fournies par les habitans, et pour leur usage.

Industrie.

L'industrie est presque nulle chez ce peuple agricole : cependant dans les communes plus élevées où les hivers sont plus longs, les hommes désoeuvrés dans cette saison, s'expatrient en grand

nombre et se rendent dans les autres arrondissemens et provinces du Piémont pour s'y occuper du métier de scieurs de long ou peigneurs de chanvre ; quelques-uns vont dans l'intérieur de la France exercer le métier de ramoneur ou colporteur; ceux de la partie plus élevée du vallon de Gressoney vont exercer ce dernier métier en Allemagne : tous reviennent dans leurs foyers s'occuper des travaux de l'agriculture dans la belle saison: ceux de la partie basse du même vallon de Gressoney sont les seuls qui suivent une marche contraire: ils s'expatrient dans la belle saison et vont exercer le métier de maçons et de charpentiers en Savoie ou en Suisse, laissant aux femmes tout le soin de l'agriculture; ils ne rentrent dans leurs foyers qu'à l'approche de l'hiver.

Commerce.

Les habitans des communes situées sur la grande route, celles surtout qui avoisinent les deux cols de Saint-Bernard, tirent quelque parti de leurs bêtes de somme, pour les voitures et transports des denrées et marchandises que les habitans de la Savoie et de l'Helvétie tirent du Piémont, et *vice versâ:* au surplus, le commerce des habitans ne consiste guère que dans une sorte d'échange de leurs denrées superflues contre celles qui leur manquent.

Exportation.

L'exportation consiste surtout en fromages, bestiaux, fer, acier, cuivre, quelques gibiers, peaux, soies crues, poix noire, térébentine, vin de Chambave, amandes et eaux minérales.

Importation.

L'importation consiste en bleds, froment, seigle, maïs, riz, sel, draperies, toileries fines, quincaillerie, drogues, épiceries, vins et eau-de-vie.

Division territoriale.

Le Duché d'Aoste est composé de soixante et treize communes divisées en sept mandemens qui sont: Aoste, Chatillon, Donas, Gignod, Morgex, Quart et Verrès.

Idiome des habitans.

L'idiome des habitans est un patois de la langue française qui est celle du pays, et la seule qu'on ait toujours enseignée dans les écoles, et dont on se soit servi pour les actes publics quelconques dans toutes les communes appartenant au duché; cette circonstance peut paraître singulière dans un pays qui forme une province du Piémont; mais on en trouve une cause naturelle en ce que cette vallée a fait partie de l'ancien royaume de Bourgogne avant de passer aux Princes de Piémont, qui l'ont presque toujours tenue

comme une dépendance du duché de Savoie, plutôt que comme une des provinces du Piémont.

Il n'est pas si facile de rendre raison d'une autre singularité que l'on observe par rapport à l'idiome des habitans des deux communes de Gressoney, et d'une partie de celle d'Issime, dont le langage est un patois allemand : il est vrai que ces communes confinent avec le haut Valais, où l'on parle allemand; mais quand on sait que des montagnes et des glaciers inaccessibles les séparent de manière à ne laisser absolument aucune possibilité de communication directe entr'eux, l'on ne peut s'arrêter à l'idée que ce voisinage ait pu contribuer à cette identité d'idiome, puisque les habitans de Gressonay devant passer dans d'autres vallées latérales pour pénétrer en Valais, en sont moralement plus éloignés que tant d'autres qui pourtant n'ont pas cet idiome : l'on peut donc croire que c'est une espèce de colonie d'allemands qui est venue s'établir dans ce vallon, ou que quelque bouleversement a intercepté la communication directe qui peut-être existait entre ce vallon et le Valais; ce qui peut aussi dériver de l'effet de la formation ou des progrès de quelques glaciers.

Constitution physique des habitans.

L'habitant des lieux élevés est mieux constitué, plus vif et plus intelligent que celui qui vit dans le bas des vallées où l'on trouve un grand nombre de crétins : on attribue cette différence à celle de l'air qu'on y respire, des alimens, des eaux, des mœurs, de la tenue et de l'état d'aisance respective.

Crétins.

On trouve sur-tout des crétins dans les communes qui environnent le chef-lieu de la province, et dans les cantons de Chatillon, Valpelline et Villeneuve : ces êtres forment pour ainsi dire une espèce particulière d'hommes; ils sont imbécilles plus ou moins rachitiques, sourds et muets de naissance, ils ont la tête grosse, large, aplatie, le nez écrasé, la bouche grande, toujours béante, la langue énorme, les machoires avancées en museau, les dents larges, peu serrées et blanches, les lèvres grosses, la supérieure retroussée et l'autre pendante, l'œil rond, fixé et éteint, sa voute grande et proéminente, les sourcils longs et touffus, le front large, bas, fortement ridé en travers, les oreilles grandes, les cheveux noirs et cripés, le teint jaunâtre, la

taille et les jambes courtes et épaisses; plusieurs sont cul-de-jatte. L'on peut regarder comme une singularité que les crétins de naissance n'engendrent pas toujours des crétins : l'on voit des femmes dans l'état de crétinage bien caractérisé, donner des enfans bien constitués et *vice versâ*.

FIN.

(Avec permission).

ITINÉRAIRE

Avec les distances en milles de Piémont de mille pas géométriques chaque.



Route d'Ivrée à Aoste et au Grand St-Bernard.

D'Ivrée à	Montalto	milles	1	1/4
	Borgo-Franco . . .	»	1	»
	Montestrutto . . .	»	1	3/4
	Settimo-Vittone . . .	»		1/4
	Pont Saint-Martin . .	»	2	3/4
	Donas	»	1	»
	Bard	»		3/4
	Verrès	»	4	»
	Saint-Vincent . . .	»	5	»
	Chatillon	»	1	»
	Chambave.	»	2	»
	Nus.	»	3	»
	Villefranche	»	2	»
	Aoste	»	4	»
	Gignod	»	3	»
	Étroubles	»	3	»
	Saint-Oyen	»	1	»
	Saint-Rhémi	»	3	»
	A l'Hospice	»	4	»
	Total .	milles	43	3/4

Route d'Aoste à Pré-Saint-Didier, à Courmayeur, au Petit St-Bernard et au Bourg St-Maurice.

D'Aoste à Sarre.	milles	2	»
St-Pierre	»	1	»
Villeneuve . . .	»	1	»
Arvier.	»	2	»
Ivrogne	»	»	1/2
Avise	»	1	»
Ruines	»	»	1/2
Le Champ . . .	»	2	»
Villaret	»	»	1/2
La Salle	»	2	»
Morgex	»	2	»
Pré-St-Didier . .	»	2	»
Total d'Aoste à Pré-St-Didier	milles	16	1/2
De St-Didier à Courmayeur	»	2	»
De St-Didier à la Thuile. .	»	4	»
Pontseran . . .	»	1	»
Au sommet du Petit-St-Bernard	»	4	»
Du Petit-St-Bernard au Bourg St-Maurice	»	4	»
Total . . .	milles	15	»

Route d'Aoste à Gressoney-St Jean et à la Trinité.

D'Aoste à Villefranche. . .	milles	4	»
Nus	»	2	»
Chambave . . .	»	3	»
Chatillon . . .	»	2	»
St-Vincent . . .	»	1	»
Verrès	»	5	»
Bard	»	4	»
Donnas	»	»	3/4
Pont-St-Martin. .	»	1	»
Lillianes	»	4	»
Fontainemore. . .	»	1	»
Issime.	»	3	»
Gaby	»	1	1/4
Gressoney St-Jean	»	6	»
De St-Jean à la Trinité	»	3	»
Total	milles	41	»

L'éditeur s'étant conformé au contenu du § 18 des Royales Patentes du 28 février 1826, déclare vouloir jouir du bénéfice accordé par les mêmes.

ERRATA.

Pag.	2	lig.	21	trouvé	*lisez*	trouvés.
»	3	»	3	sepulchrales	»	sépulcrales.
»	*id.*	»	3	tuyeaux	»	tuyaux.
»	6	»	2	eut	»	eût.
»	10	»	17	couta	»	coûta.
»	13	»	6	Uns	»	Huns.
»	14	»	9	affréné	»	effrené.
»	*id.*	»	21	coupes-gorges	»	coupe-gorge.
»	*id.*	»	26	infectent	»	infestent.
»	16	»	9	et sur	»	contre.
»	23	»	14	pleins	»	plains.
»	25	»	10	la	»	l'a
»	30	»	5	XIII	»	XXIII.



UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 039921611